

participé à ce débat, c'est parce que je crois que c'est le rôle des députés de se faire entendre sur les principales mesures législatives, dont celle-ci, et parce que cette expérience pilote donnera probablement naissance à de nombreux autres accords qui aideront le Canada dans la voie du progrès.

Je suis donc d'avis que tout député doit exprimer son point de vue à ce sujet car un accord comme celui-là peut avoir certains effets sur des industries dans son comté.

Par exemple, dans le magnifique comté de Sherbrooke—vous allez penser peut-être que c'est un peu comme à Hong-kong, puisqu'il semble y avoir toutes sortes de problèmes. Évidemment, c'est peut-être un comté exemplaire des points de vue industriel et du caractère bilingue et de la bonne entente qui existe dans le domaine industriel, mais cet accord ne prévoit pas une protection suffisante dans ses règlements pour les fabricants de pièces d'origine pour l'industrie de l'automobile.

Je veux signaler à l'honorable ministre une plainte qui me vient d'une compagnie de Sherbrooke, la *Bemis Associates of Canada Limited*, qui fabrique des tissus enduits de vinyl, et qui n'est pas considérée comme fabricant de pièces d'origine pour l'industrie de l'automobile. Cette compagnie, par conséquent, ne satisfait pas aux conditions d'admissibilité établies en vertu du règlement de l'aide à l'industrie des produits de l'automobile.

Or, je demanderais à l'honorable ministre de considérer le point de vue de la compagnie *Bemis* et d'autres compagnies qui sont aux prises avec le même problème, et d'élargir les dispositions du règlement de façon à inclure les fournisseurs de matériel destiné à l'industrie de l'automobile. Au fait, ces compagnies canadiennes, comme de nombreuses autres, sont intéressées à continuer l'expansion de leur industrie et à apporter leur appui au gouvernement canadien dans toutes les initiatives heureuses mais qui, comme celle-ci, créent certains heurts, que nous souhaitons temporaires. Nous demandons à l'honorable ministre qu'il apporte le plus tôt possible des palliatifs dans tous les domaines, surtout ceux-là où un tel accord commercial entre le Canada et les États-Unis pourrait avoir des répercussions.

[Traduction]

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, je m'intéresse beaucoup à ce sujet pour un certain nombre de raisons. J'ai écouté le débat et j'ai relu

les propos des députés qui ont pris la parole hier, à ce sujet. Le sujet a été très bien traité et je ne répéterai pas les arguments utilisés. J'ai remarqué que le député de Wellington-Sud (M. Hales), le député de Dantforth (M. Scott), le député d'Oxford (M. Nesbitt) et le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) ont présenté hier un grand nombre de très bons arguments relatifs à cette question très importante. Aujourd'hui, nous avons entendu les défenseurs de l'accord qui ont essayé de démontrer à quel point il avait été utile pour le Canada.

Lorsque la question a été soulevée à la Chambre il y a un an, l'accent avait été placé surtout sur le fait que l'état de notre balance de paiements, plus particulièrement en ce qui a trait à l'industrie de l'automobile, serait amélioré par la mise en œuvre de ce programme. Cependant, hier, le député de Wellington-Sud nous a signalé qu'il n'en est rien. Il a fait remarquer que le déficit net de l'échange d'automobiles avec les États-Unis est passé de 578 millions en 1964 à 674 millions en 1965, soit une augmentation de presque 100 millions. La bonne nouvelle que nous avons entendue il y a un an relative à l'amélioration de l'état de la balance des paiements n'était que propagande, ne reposant sur aucune évaluation juste des perspectives.

Pour avoir une idée de l'importance de l'industrie automobile pour le Canada d'après les questions qui ont été posées et les débats qui ont eu lieu à la Chambre, il suffit d'examiner l'index du *hansard* de 1965 où l'industrie automobile absorbe une page et demie. C'est une question d'une importance vitale, non seulement pour les Canadiens du Centre et de l'Est qui s'adonnent à la fabrication des automobiles, mais pour ceux des autres régions du Canada, qui achètent les automobiles. On nous avait donné l'espoir, il y a un an, que les prix baisseraient par suite de cet accord, mais il n'en fut rien. Nous n'avons pas encore pu profiter d'un tel avantage.

On a beaucoup parlé de l'augmentation des emplois; or tandis qu'ils augmentaient dans un secteur de l'automobile, ils diminuaient dans un autre. Comme on l'a signalé hier, l'embauche peut augmenter sur les chaînes de montage, mais diminuer dans la fabrication des pièces. Tout compte fait, le gouvernement a suivi une voie aléatoire.

Un des principaux griefs de notre côté de la Chambre, et dont je tiens à traiter, c'est la façon dont l'accord a été présenté au Parlement. Il y a un an, on nous a informés que le gouvernement avait signé un accord avec